

Licenciement economique avec réembauche à temps partiel

Par c7emence, le 27/02/2012 à 14:43

Bonjour,

je vous remercie de m'indiquer si il est possible suite à un licenciement économique par mon employeur:

- d'etre réembaucher à temps partiel par ce même employeur.
- si oui dans quelles conditions et mesures est ce possible.

en vous remerciant par avance de votre réponse.